

# Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

LA-CO Industries, Inc.

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)  
Date d'émission: 04/17/2015 Date de révision: 06/18/2015  
Version: 2.0

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

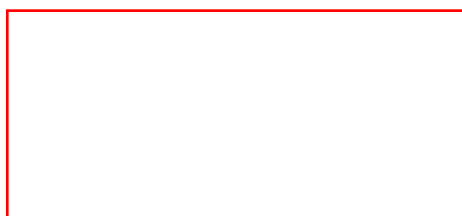
Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Indicateur de température

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.  
1201 Pratt Boulevard  
Elk Grove Village, IL. 60007-5746  
Phone: (847) 956-7600  
Fax: (847) 956-9885  
E-mail: customer\_service@laco.com



### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la norme général harmonisé

Eye Irrit. 2A H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS) :

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

### 2.3. Autres dangers

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

0.01 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)

0.01 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)

0.01 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

# Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification (GHS)
adipic acid	(n° CAS) 124-04-9	77.92 : 284 °F 99.31 : 294 °F	Eye Irrit. 2A, H319
myristic acid	(n° CAS) 544-63-8	74.78 : 119 °F 82.26 : 122 °F 85.73 : 125 °F	Eye Irrit. 2A, H319
carbonate de sodium	(n° CAS) 497-19-8	18.18 : 1100 °F	Eye Irrit. 2A, H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Contenir et récolter comme tout solide.  
Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Produits incompatibles : Oxydants forts. Bases fortes.  
Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.  
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indicateur de température.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
myristic acid (544-63-8)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
carbonate de sodium (497-19-8)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
adipic acid (124-04-9)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr; ANS impair
OSHA	Non applicable	
Canada (Québec)	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.  
Protection des mains : Porter des gants imperméables aux poussières.  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.  
Protection des voies respiratoires : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide  
Apparence : Un marqueur de crayon comme solide.

# Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Couleur	: Variable.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des matières incompatibles. Eviter toute formation de poussière.

### 10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

<b>myristic acid (544-63-8)</b>	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
<b>carbonate de sodium (497-19-8)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	>
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	2300 mg/m <sup>3</sup>
<b>adipic acid (124-04-9)</b>	
DL50 orale rat	5560 mg/kg
DL50 cutanée lapin	7940 ml/kg

# Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

adipic acid (124-04-9)	
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 7.7 mg/l/4h
ATE CLP (voie orale)	5560.000 mg/kg de poids corporel

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	: Non classé
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	: Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	: Non classé
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	: Non classé
<b>Cancérogénicité</b>	: Non classé

carbonate de sodium (497-19-8)	
Groupe IARC	Non repris dans classe de carcinogénicité
National Toxicology Program (NTP) Status	Non repris dans classe de carcinogénicité

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Non classé
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>	: Non classé

carbonate de sodium (497-19-8)	
LOAEL (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée)	70 mg/l/4h

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b>	: Non classé
--	--------------

adipic acid (124-04-9)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel/jour

<b>Danger par aspiration</b>	: Non classé
<b>Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles</b>	
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Voies d'exposition probables	: Inhalation;Contact avec la peau et les yeux.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

myristic acid (544-63-8)	
CL50 poisson 1	> 10000 mg/l 48 h
CE50 Daphnie 1	> 27 mg/l 16 h

carbonate de sodium (497-19-8)	
CL50 poisson 1	300 mg/l Lepomis macrochirus
CE50 Daphnie 1	200 - 227 g/l

adipic acid (124-04-9)	
CL50 poisson 1	>= 1000 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	46 mg/l 48 h

### 12.2. Persistance et dégradabilité

myristic acid (544-63-8)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	99 % 15 d

adipic acid (124-04-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	90 % 5 d

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

myristic acid (544-63-8)	
Log Pow	5.2 (5.2 - 6.11)

adipic acid (124-04-9)	
BCF poissons 1	3.162
Log Pow	0.093

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT and TDG

Non réglementé pour le transport

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

### Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations États-Unis

#### adipic acid (124-04-9)

Quantité à déclarer (Section 304 de la liste des listes de l'EPA) :	5000 lb
---	---------

#### myristic acid (544-63-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

#### carbonate de sodium (497-19-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

#### adipic acid (124-04-9)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Quantité à déclarer (Section 304 de la liste des listes de l'EPA) :	5000 lb
---	---------

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

#### myristic acid (544-63-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

#### carbonate de sodium (497-19-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

#### adipic acid (124-04-9)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

#### Réglementations UE

#### myristic acid (544-63-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### carbonate de sodium (497-19-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### adipic acid (124-04-9)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

# Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### Directives nationales

**Tempilstik® 119 °F (48 °C), 122 °F (50 °C), 125 °F (52 °C), 284 °F (140°C), 294 °F (146 °C), 1100 °F (593 °C), 1112 °F (600 °C)**

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).

Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

### 15.3. Les réglementations américaines

#### adipic acid (124-04-9)

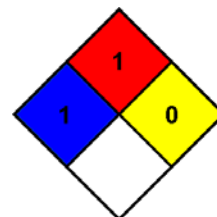
U.S. - Massachusetts - Right To Know List

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement	: Document original.
Sources des données	: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <a href="http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database">http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database</a> . Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <a href="http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html">http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html</a> .
Abréviations et acronymes	: ATE: estimation de toxicité aiguë. CAS (Chemical Abstracts Service) number. CLP: Classification, étiquetage, emballage. CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai. GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques). LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai. OSHA: Occupational Safety & Health Administration. PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques. TWA: Poids moyen. TSCA: Toxic Substances Control Act.
Autres informations	: Aucun(e).
Danger pour la santé NFPA	: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.
Danger d'incendie NFPA	: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.
Réactivité NFPA	: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



### Textes complet des phrases H:

-----	Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
-----	H319	Provoque une sévère irritation des yeux

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, OH USA 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

LACO NA GHS SDS French

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*